

Isère

ISÈRE

Qui sont nos seniors ?

Katia CAZOT



Les seniors sont inclassables : des retraités en pleine forme, qui aident leur famille, aux personnes dépendantes, dont on doit prendre soin, les personnes âgées sont en constante évolution. Photo archives Le DL/Jean-François SOUCHET

À l'occasion de la Semaine bleue, qui débute lundi 4 octobre, on a voulu s'intéresser de plus près à nos aînés isérois.

La Semaine bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées, débute lundi 4 octobre et propose un grand nombre d'animations en direction du troisième, voire du quatrième âge. En cette première semaine d'octobre, comme chaque année, les collectivités éditent un joli programme "pour valoriser la place de nos aînés dans la vie sociale". Cette grande diversité des activités pose une question : mais qui sont les seniors isérois ?

« L'Isère est un département plutôt jeune », note Delphine Hartmann, vice-présidente du Département en charge de l'autonomie et des handicaps. On compte 100 000 Isérois de plus de 75 ans. Tout en notant une augmentation à venir. « En 2030, ils seront 150 000 et en 2050, 220 000, soit plus du double. » De fait, cette collectivité, qui a la compétence de cette tranche de la population, augmente le budget alloué : 172 millions d'euros en 2015 et 205 millions en 2021.

• Les plus en forme

À l'Union départementale des CCAS (centres communaux d'action sociale), on dresse un portrait du senior isérois tout en nuance. Le président, Sylvain Prat, commence par distinguer l'autonomie et la dépendance : « Certaines communes proposent tout au long de l'année des activités et des services qui ne sont pas réservés aux personnes dépendantes. On parlera plus de festivités comme le repas des anciens ou le colis de Noël, des soirées ou des thés dansants. »

De même que des associations subventionnées par les communes offrent tout un panel d'activités : chant, peinture, gym adaptée, marche, ski de fond... « La cible n'est pas nécessairement les personnes âgées mais leurs horaires font que leurs adhérents sont retraités. Et il faut dire que ça marche très bien. Enfin, ça marchait très bien, la pandémie de la Covid est passée par là... » Avec la crainte que l'arrêt de ces activités ait des conséquences sur la forme physique des adhérents.

• Les personnes dépendantes et isolées

« On a une population plutôt vieillissante en France. La métropole grenobloise a un effet d'amortisseur car les nanotechnologies amènent une population de cadres jeunes », constate Sylvain Prat. Il ne voit pourtant pas de différence entre la ville et la campagne face à la problématique de l'isolement, qui « crée de la dépendance. Car ces personnes ne sont pas stimulées, ont arrêté de sortir ou ne reçoivent plus de visite ». De fait, l'alerte de la dépendance ou de la dégradation arrive tard. « C'est d'autant plus vrai avec la crise sanitaire : pour protéger les anciens de la Covid, on a arrêté de les voir. De fait, les collectivités sont confrontées aujourd'hui à des signalements tardifs de situations préoccupantes. » Regrettant que ces personnes dépendantes n'osent pas « par pudeur ou par manque d'information » tirer elles-mêmes la sonnette d'alarme.

• Le problème du montant des retraites

Pour Sylvain Prat, « l'isolement et la dépendance se confrontent à la précarité de ce public. Aujourd'hui, un Ehpad coûte minimum 2 500 euros par mois. Le maintien à domicile a un reste à charge de 500 euros pour une petite dépendance... » L'Isère est dans la moyenne mais il y a une différence entre « les anciens cadres qui ont pu bien cotiser — notamment dans les grandes industries avec des avantages liés aux retraites complémentaires — et les anciens agriculteurs qui ont de petites retraites et dont le conjoint travaillait souvent sur l'exploitation sans être déclaré. Une fracture apparaît donc ».

Quoi qu'il en soit, la retraite représente la plupart du temps une baisse du niveau de vie : « Et pour ceux qui étaient au Smic, ils se retrouvent avec 70 % de cette somme... S'ils sont locataires avec un loyer à 600 euros, le budget est serré. » C'est là qu'interviennent le Département (avec le dossier APA) et les CCAS. « Le Pont-de-Claix tente une expérimentation en lançant un revenu minimum. »